

Appendix 1

Application of a sustainable process for the real estate project (building project):

In order to fix the rule of the game for the selection of project owner, the SEM "Lyon-confluence" has defined the priorities in compliance with environmental quality that should be implemented in the proposed project.

Table of priorities

Priorities	Content
Quality and comfort of the work environment	The stresses inside the work offices will be on: <ul style="list-style-type: none"> - Summer heat comfort - Visual comfort - Sound comfort (proximity with the railway)
Energy management	Energy choices should be varied and encourage to the renewable energy use
Timelessness of the infrastructures	Building choices should ensure the timelessness of the infrastructures
Activity waste management	To enable a storage and an easy collection for waste from local shops and work offices in order to reuse it.
Transport impact control	To encourage people to use public transport, bicycle...

B – Application de la démarche environnementale au projet immobilier.

Afin de fixer la règle du jeu des différents arbitrages, Lyon Confluence définit ci-dessous les priorités en matière de qualité environnementale, qu'il entend voir mettre en œuvre sur cette opération :

Tableau des priorités

Priorités	contenu
<i>confort et qualité des ambiances de travail</i>	les efforts porteront notamment, à l'intérieur des locaux de travail, sur <ul style="list-style-type: none"> - le confort thermique d'été - le confort visuel - le confort acoustique (se protéger des nuisances acoustiques de Perrache)
<i>maîtrise de l'énergie</i>	les choix énergétiques doivent être diversifiés et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables et le travail sur la qualité de l'enveloppe et les dispositions « passives » (niveau d'isolation, de protection solaire, d'éclairage et de ventilation naturels) qui permettra de réduire les besoins énergétiques (chauffage, rafraîchissement, éclairage)
<i>pérennité des ouvrages</i>	les choix constructifs doivent garantir la pérennité des réalisations
<i>gestion des déchets d'activité</i>	Permettre un stockage et une collecte aisée des déchets des commerces et des bureaux en vue d'une valorisation de ceux-ci
<i>maîtrise des impacts dus aux déplacements</i>	Inciter à l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacements moins polluants. Incitation à la mise en place d'un « plan déplacement entreprises »

